



Lors de la manifestation de familles de mal-logés soutenues par Utopia 56 et DAL, à Paris, le 6 août. PHOTO PAULINE TOURNIER, HANS LUCAS

Avec 2 043 enfants à la rue : c'est l'état d'urgence sociale

Le nouveau gouvernement ne peut ignorer la violence sociale de notre pays, il doit appliquer le droit et augmenter le budget alloué à l'hébergement, demande la députée socialiste Sandrine Runel, avec plusieurs députés et élus locaux.

Par
SANDRINE RUNEL



Députée (PS)

Dans la nuit du 19 au 20 août, 2 043 enfants sont restés sans solution d'hébergement après l'appel de leur famille au 115, dont 467 de moins de 3 ans. Ce nombre dramatique est issu de la dernière étude publiée par la Fédération des acteurs de la solidarité et l'Unicef France. C'est une augmentation de 120% du nombre d'enfant à la rue depuis 2020. Ce nombre de 2 043 enfants sans solution d'hébergement témoigne de la violence sociale de notre pays. Il illustre la réalité de la crise sociale et l'ampleur de l'augmentation de la précarité. Semaines après semaines, mois après mois, les Restos du cœur, le Secours catholique, le Secours populaire, Oxfam, et même l'Insee relèvent une augmentation majeure de la précarité. Depuis dix ans, le nombre de personnes sans domicile a doublé et s'élève à 330 000 personnes au moins en janvier 2023. Face à cette situation, nous en appelons à déclarer un état d'urgence sociale. Un état d'urgence sociale, c'est une volonté ferme de régler de façon systémique et massive les défis qui s'offrent à nous et d'en faire une priorité. D'appliquer les conventions internationales qui

s'imposent à nous. D'appliquer le droit.

PRENDRE DES MESURES FORTES ET URGENTES

Face à ces tragédies, le nouveau gouvernement devra prendre rapidement des mesures fortes et urgentes pour remettre la solidarité au cœur de l'action publique. La loi prévoit l'inconditionnalité de l'accueil en hébergement pour toute personne en situation de sans-abrisme et de détresse médicale, psychique ou sociale. Pourtant, malgré les milliers de personnes laissées sans solutions d'hébergement, l'Etat continue d'allouer au secteur des crédits budgétaires inférieurs aux dépenses réalisées par le secteur de l'année précédente. Une diminution effective qui accentue encore davantage la pression sur les professionnels du secteur et sur les personnes hébergées. Nous devons agir au moment où les derniers filets de sécurité ne sont plus assurés que par les travailleurs sociaux, les bénévoles ou les collectifs de citoyens. Le seul maintien des 203 000 places d'hébergement d'urgence actuelles est une réponse insuffisante au regard du nombre de personnes qui dorment dehors.

C'est pourquoi il est crucial que le nouveau gouvernement de Michel Barnier augmente le budget alloué à l'hébergement et prenne des mesures pour proposer un hébergement aux familles dans la rue. Dans l'urgence, il faut augmenter le nombre de lieux d'accueil, dans des bâtiments collectifs, des locaux temporairement vacants, en procédant à des réquisitions, notamment. Nous devons faire cesser cette aberration des familles avec enfants à la rue. Les nuitées hôtelières doivent toutefois rester temporaires pour les

SIGNATAIRES :

Océane Godard (PS), députée **Arnaud Simion** (PS), député **Florence Herouin-Leautey** (PS), députée **Isabelle Santiago** (PS) **Emmanuel Grégoire** (PS) **Boris Tavernier** (Les Ecologistes) **Anais Belouassa-Cherifi** (LFI) **Elsa Faucillon** (PCF) **Léa Balage el-Mariky** (Les Ecologistes) **Hadrien Clouet** (LFI) **Léa Filoche** Adjointe à la maire de Paris en charge des solidarités, de l'hébergement d'urgence et de la protection des réfugiés, de la lutte contre les inégalités et contre l'exclusion **Audrey Garino** Adjointe au maire de Marseille en charge des affaires sociales, de la solidarité, de la lutte contre la pauvreté et de l'égalité des droits **Harmonie Lecerf** Adjointe au maire de Bordeaux en charge de l'accès aux droits, des solidarités et des séniors **David Travers** Adjoint à la maire de Rennes délégué à la solidarité, **Floriane Varieras** Adjointe à la maire de Strasbourg en charge de la ville inclusive **Etienne Fillol** Adjoint au maire d'Alfortville en charge de l'économie sociale et solidaire et des solidarités.

personnes en famille, ne permettant pas aux enfants un environnement favorable à leur développement.

FLUIDIFIER LE PARCOURS LOGEMENT

A moyen terme, il est nécessaire de désengorger le parc d'hébergement d'urgence en fluidifiant le parcours-logement. Une fluidité empêchée par le statut administratif des personnes qui entrave leur accès au logement et un nombre insuffisant de logements sociaux. Ces personnes sont tenues éloignées de l'emploi et leurs enfants de l'école par leur statut administratif, mettant à mal leur intégration et leur accès au droit. Leur régularisation leur permettrait d'accéder au marché du travail et au logement, désengorgeant ainsi les centres d'hébergement et permettant aux enfants dormant à la rue de trouver leur lit le soir en rentrant de l'école. Il est ubuesque et économiquement coûteux de maintenir des personnes en situation de vulnérabilité, hébergées dans des hôtels ou en centre d'hébergement parce que leur situation administrative ou financière les empêche d'accéder à un logement autonome.

La sortie de cette crise sociale se trouve dans l'insertion par l'accès au logement et au marché du travail de ces parents et non dans une augmentation infinie des places d'hébergement d'urgence ne permettant pas un environnement de vie adéquat, notamment aux familles.

L'accès au logement est la clé de voûte de tout parcours d'insertion, sans lequel il sera impossible de dire que nous avons tout essayé pour sortir ces familles de la précarité. Le logement est un droit, il est maintenant crucial que le nouveau gouvernement agisse plutôt que de stigmatiser toujours davantage les familles précarisées. Ces milliers de familles sans domicile sont le symptôme de longues années de précarisation et de stigmatisation, le symptôme d'une solidarité éffritée. La situation de ces 2 043 enfants sans domicile nous indignent. Mais surtout ces 2 043 enfants nous obligent. ◀